



Samedi 22 juin 2024

Assemblée Générale

Compte rendu

L'assemblée générale 2023 s'est tenue dans la salle pédagogique du Muséum d'histoire naturelle Jacques de La Comble en présence de 38 sociétaires et de l'équipe salariée de la société. Le Muséum était représenté par Mme Aude Médina et M. Alban Silvas. La ville d'Autun était représentée par M. Gauthier Gimenez, adjoint au maire chargé de la culture. Se sont excusés Mme Stéphanie Modde, vice-présidente du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté, Mme Claire Mallard conseillère régionale Bourgogne-Franche-Comté, M. André Accary, président du Conseil départemental de Saône-et-Loire, Mme Catherine Amiot, vice-présidente du Conseil départemental de Saône-et-Loire, MM Daniel Gillonnier, Gilbert Lienhard et Yannis Bonnet, maire et adjoints au maire de Cône-Cours-sur-Loire, Mme Gagliolo, présidente du CBN-ORI. Aux 38 sociétaires présents s'ajoutent 61 pouvoirs soit 99 votants.

Mme Aude Médina accueille les participants au nom du Muséum et donne quelques informations sur l'établissement qui accueillera des collections du musée Rollin pendant les travaux de ce dernier. David Beaudoin, président de la SHNA, ouvre l'Assemblée générale 2024 et présente son rapport moral.

Rapport moral du président

Nous voici réunis pour une nouvelle assemblée générale dans la salle d'animation du Muséum d'histoire Naturelle Jacques de La Comble, établissement créé il y a 60 ans pour accueillir les collections que les membres de notre société avaient amassés depuis sa création en 1886 et que nous continuons à alimenter, à l'occasion, faute de temps pour un travail plus approfondi sur les échantillons issus des fouilles de Muse par exemple. Les travaux dans le muséum, les problèmes de place pour les herbiers, le déménagement du siège social et de notre bibliothèque de la rue Saint-Antoine à l'avenue Charles de Gaulle ont limité les possibilités d'actions communes en 2023 et 2024. Il ne faut pas oublier non plus que le muséum d'histoire naturelle accueille dans ses murs quelques trésors du Musée Rollin le temps des travaux de ce dernier.

A propos de travaux, après avoir déplacer notre bibliothèque dans l'ancienne banque de France, il nous reste encore à trier, réorganiser, ranger les ouvrages accumulés au fil des années, à rénover les locaux petit à petit avec l'aide de la mairie ; vous êtes d'ailleurs tous invités cet après-midi à venir les visiter. Dominique Chabard a pris en main la gestion de cette bibliothèque et je l'en remercie comme je remercie toutes les personnes qui nous ont aidé dans ce déménagement ainsi que le conseil d'administration pour son travail tout au long de l'année écoulée. Nous tenons des réunions de conseil tous les deux mois environ et nous échangeons régulièrement en dehors, notamment quand il y a des décisions à prendre rapidement. Parmi les sujets abordés, l'équipe de salariés a une part

prépondérante. Depuis le mois de janvier 2024, Daniel Sirugue officie comme directeur à temps plein alors qu'il s'occupait de l'équipe en plus de son travail au PNRM auparavant. C'est une décision qui a été longuement réfléchie car lourde de conséquences pour lui et les actions qu'il mène depuis tant d'années. Je crois savoir qu'il a le même âge que le muséum mais le temps de la retraite n'est pas encore venu ni pour l'un ni pour l'autre.

L'équipe a été au centre de l'attention du conseil d'administration pour une raison similaire à notre siège social, à savoir des locaux pour travailler dans les meilleures conditions possibles. Le PNRM n'a pas à ce jour la capacité d'accueillir tous les salariés et si la solution de scinder l'équipe entre Saint-Brisson et Saulieu était nécessaire, cela ne facilite pas la cohésion. Je n'inclus pas les antennes de Chalon-sur-Saône et de La Charité-sur-Loire dans cette problématique. Nous sommes donc à la recherche d'un nouveau local pour réunir les deux entités morvandelles en tenant compte du vécu de chacun en dehors de son travail d'où une recherche dans le secteur de Saulieu.

Comme toujours, l'emploi de temps de l'équipe a été chargé, vous en aurez un petit aperçu dans le rapport d'activités. Cela a nécessité l'arrivée de nouvelles têtes en plus de celles embauchées pour remplacer quelques départs. Nous sommes régulièrement sollicités par les départements, la région et l'état à travers la DREAL pour les accompagner dans leurs politiques environnementales (Natura 2000, Aires protégées, Plans régionaux d'action ...). Ce sont les principaux financeurs de nos actions salariées avec les agences de l'Eau. Je tiens à féliciter toute l'équipe pour son investissement et ses résultats et j'y ajoute les remerciements des élus et des agents des communes et intercommunalités que je rencontre à l'occasion de la signature des contrats territoriaux par exemple. Je n'oublierai surtout pas l'excellente gestion administrative de notre équipe par Daniel et Adeline qui nous permet d'avoir une situation financière solide.

Ces actions, pour une partie d'entre elles, nous ne les menons pas seuls. Nous venons de signer une nouvelle convention avec le PNRM. Le CEN Bourgogne est un partenaire important notamment pour les RNN à chauves-souris ; nous avons d'ailleurs été réélus au conseil d'administration du CEN Bourgogne lors de sa dernière AG. Nous travaillons également avec la CPEPESC et le CBN-ORI, nos homologues franc-comtois. BFC Nature reste un partenaire privilégié avec la publication des derniers atlas sur les odonates et les écrevisses, en attendant les chauves-souris.

Nous sommes également membres du conseil d'administration de la SFPEM par l'intermédiaire d'Alexandre Mallet.

L'ORDEN prend également une place importante dans le travail commun avec les grandes associations de la région produisant des données naturalistes : le CBNBP, le CBN-ORI, le CENB, le CENFC, la CPEPESC et la LPO BFC. Cela nous oblige à plus de cohérence dans nos projets communs ce qui n'est pas toujours simple.

Les actions bénévoles en géologie, paléontologie, mycologie ou botaniques, lors d'ateliers ou de sortie sur le terrain, n'ont pas l'ampleur de celles de l'équipe mais sont très appréciées et vont se poursuivre en fonction de la disponibilité des animateurs.

Pour finir, un regret, l'absence de publication de notre bulletin encore cette année, par manque d'articles et de temps. Je ne ferai pas de promesse inconsidérée mais nous travaillons pour remédier à cette situation et avoir une nouvelle publication l'an prochain.

Rapport financier de l'exercice 2023

Bernard Arnoult, le trésorier, présente le rapport financier.

Produits d'exploitation (biens et services) : En hausse de 74 671 € par rapport à 2022

Catégories	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Variations	Explications
Ventes de marchandises	135 €	356 €	-221 €	Vente de Tee-Shirts et nichoirs
Extractions	21 562 €	22 090 €	-528 €	Extractions de données de la BBF, Pas d'impact sur ce poste pour le moment
Etudes partenariales	357 992 €	283 683 €	74 309 €	Augmentation des études partenariales en 2023 (Docob, PNRM RNRTM, ABC/ABI Nevers, Côte Châlonnaise, Coulanges-les-Nevers, CENB études chiros, Com Com Amognes Sonneur, CT Aron, CT Arroux, CT Bourbince ...)
Ventes de publications	307 €	167 €	140 €	Pas de nouvelle impression cette année - vente des ouvrages en stock
Autres études et recherches	46 728 €	58 700 €	-11 973 €	Essentiellement études sur les chauves-souris - Prestataires privés
Adhésions	3 800 €	3 810 €	-10 €	Maintien
Sensibilisation - Pédagogie	8 829 €	8 867 €	-38 €	Maintien
Produits des activités annexes	35 €	238 €	-203 €	Frais d'envoi des publications
Transfert de charges*	18 059 €	4 865 €	13 194 €	Divers remboursements : formation, service civique, BFC Nature et prise en charge du salaire de Damien LERAT pendant sa formation.
Total	457 447 €	382 776 €	74 671 €	

Autres produits : Subventions : En baisse de 75 274 € par rapport à 2022

Catégories	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Variations	Explications
FEDER	9 221 €	0 €	9 221 €	Nouveau projet FEDER avec CBN-ORI : Les Méconnus de BFC Durée 2023-2025
DREAL	128 671 €	162 042 €	-33 371 €	OFAB 2023 et Projet Géonature
CRBFC	290 977 €	271 351 €	19 627 €	OFAB 2023, Natura 2000, Pollinisateurs et RNR
CD21	52 260 €	56 466 €	-4 206 €	Baisse due aux projets pédagogiques moins importants en 2023
CD89	66 570 €	72 142 €	-5 572 €	Baisse due à l'arrêt du financement du projet chat forestier
CD58	26 500 €	27 272 €	-772 €	Légère diminution en 2023
CD71	0 €	0 €	0 €	
AESN	109 128 €	98 939 €	10 189 €	Légère augmentation de la subv. en 2023
AELB	0 €	0 €	0 €	
AERMC	13 273 €	1 404 €	11 869 €	Appel à projets - sur la loutre en 2023
Ville d'Autun - Contrôle champignons	0 €	2 950 €	-2 950 €	Plus de subvention concernant le contrôle des champignons
Ville d'Autun - Subv. de fonctionnement	0 €	0 €	0 €	
Autres - Subventions dédiées	46 146 €	123 569 €	-77 423 €	ABC/ABI - Une partie de ces subv..passe dans le compte études partenariales
Produits divers - Gestion courante	387 €	2 272 €	-1 885 €	Diverses régularisations
Total	743 133 €	818 407 €	-75 274 €	

Charges : Baisse de **16 148 €** des charges par rapport à 2022.

Catégories	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Variations	Explications
Électricité	940 €	429 €	511 €	
Petit outillage	10 576 €	10 976 €	-400 €	
Fourniture de bureau	7 122 €	9 300 €	-2 178 €	
Sous-Traitance	55 157 €	64 408 €	-9 251 €	
Travaux impression	389 €	3 195 €	-2 807 €	
Locations immobilières	8 664 €	6 886 €	1 778 €	
Locations mobilières	7 372 €	7 287 €	85 €	
Charges locatives	1 646 €	2 113 €	-467 €	
Entretien et réparation sur biens mobiliers	2 624 €	1 957 €	667 €	
Maintenance	2 892 €	3 866 €	-974 €	
Prime d'assurance	8 297 €	7 999 €	298 €	
Documentation	219 €	528 €	-309 €	
Frais de missions	76 759 €	80 886 €	-4 128 €	
Honoraires	16 492 €	15 036 €	1 456 €	
Frais d'actes et de contentieux	0 €	108 €	-108 €	
Cadeaux	0 €	148 €	-148 €	
Transports sur achats	10 €	16 €	-6 €	
Réceptions	664 €	383 €	281 €	
Frais de communication	13 010 €	11 921 €	1 089 €	
Frais postaux	3 156 €	3 541 €	-385 €	
Services bancaires	364 €	528 €	-164 €	
Concours divers	608 €	703 €	-95 €	
Formation du personnel	320 €	1 210 €	-890 €	
Total	217 281 €	233 427 €	-16 146 €	Baisse globale par rapport à 2022, essentiellement due à la sous-traitance (site internet et BBF), frais de missions, fournitures de bureau et travaux d'impression

Charges de personnel : Augmentation des charges de personnel de **46 658 €** par rapport à 2022, due à une revalorisation salariale de 5 % au regard de l'inflation.

Catégories	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Variations
<i>Salaires et traitements</i>	602 488 €	574 091 €	28 397 €
<i>Charges sociales</i>	188 856 €	173 192 €	15 664 €
<i>Taxe sur les salaires</i>	32 739 €	30 393 €	2 346 €
<i>Formation professionnelle</i>	7 107 €	6 856 €	251 €
TOTAL	831 191 €	784 533 €	46 658 €

Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
22 salariés	25 salariés
19,09 ETP	19,79 ETP
0 stagiaire	1 stagiaire (Nathalie PEGON)
2 services civiques (Natacha et Nicolas)	1 service civique (Lucie)

Petit historique :

Date de la première embauche : le 01 février 2001

Depuis, l'association a vu au sein de ses murs : 60 salariés, 30 stagiaires et 8 services civiques

Comme chaque année, l'année 2023 a connu des mouvements de personnel dans l'équipe :

- **3 arrivées** (Magdalena BRUGGER, Justine COLINET et Jérémy LEFEVRE),

- **3 départs** (Clément GILARD, Etienne HUBERT, Camille LAUR) et

- **1 départ en formation de reconversion** (Damien LERAT, à partir 21 septembre 2023)

Valorisation du bénévolat (copie de l'annexe de la liasse fiscale – page 24) :

Pour mener à bien ses missions, l'association s'appuie sur des bénévoles.

Le temps bénévole réalisé au cours de l'année 2023 se décompose de la manière suivante :

- 612.82 heures pour le temps bénévole "administratif" valorisé au taux horaire chargé de notre responsable administrative et financière, soit 26.46€/h ;
- 2600.83 heures pour le temps bénévole "scientifique" valorisé au taux horaire chargé de notre scientifique ayant le plus d'ancienneté, soit 32.59€/h.

Valorisation des contributions volontaires = 612.82 x 26.46€ + 2600.83h x 32.59€ = 100 978.26€. Soit l'équivalent de 2 ETP.

La valorisation du temps bénévole est obligatoire et très importante pour l'association. Elle lui permet de prétendre à certaine aide et/ou agrément. Sous-évalué, il est important que la SHNA puisse collecter le plus finement possible tout ce temps bénévole généré pour les différents travaux du projet associatif de la société.

Catégories	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Variations	Explications
Actif immobilisé				
Immo. incorporelles	59 756 €	59 756 €	0 €	Très peu d'investissements cette année.
Immo. corporelles	34 700 €	36 980 €	-2 280 €	
Immo. financières	1 066 €	1 066 €	0 €	
Actif circulant				
Stocks et en-cours	605 €	616 €	-11 €	Stock de Tee-shirts
Créances	1 798 498 €	869 494 €	929 004 €	Augmentation significative due aux 6 dossiers fonds vert 2023-2025
Disponibilités	978 278 €	716 525 €	261 753 €	Augmentation de la trésorerie
Charges constatées d'avance	1 824 €	1 762 €	62 €	Location des photocopieuses
Total Actif	2 874 726 €	1 686 199 €	1 188 527 €	

Catégories	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Variations	Explications
Fonds propres				
Fonds propres	110 664 €	110 664 €	0 €	Augmentation due au résultat 2022
Réserves	1 261 112 €	1 098 275 €	162 837 €	
Excédent ou déficit de l'exercice	190 446 €	162 837 €	27 610 €	Augmentation notamment due à la subvention 2020 FEDER provisionnée en 2022 car incertaine.
Subv. d'investissement	3 290 €	4 142 €	-852 €	Reprise d'une provision FEDER 2020 - Subv finalement été versée - Le reste provisions FEDER 2017-2021 et 2023
Provisions pour risques	56 591 €	83 248 €	-26 657 €	
Dettes				
Dettes fournisseurs et personnel - Comptes rattachés	57 238 €	63 260 €	-6 022 €	Diminution des dettes par rapport à 2022 - rien de particulier à signaler
Dettes fiscales et sociales	62 144 €	61 473 €	671 €	Principalement les abonnements BFC Nature à verser
Autres dettes	6 465 €	15 047 €	-8 582 €	
Produits constatés d'avance	1 126 777 €	87 255 €	1 039 523 €	
Total Passif	2 874 726 €	1 686 199 €	1 188 527 €	Essentiellement les 6 dossiers Fonds vert

Le résultat de l'exercice se solde ainsi par un **excédent de 190 446,62 €**.

L'association a une bonne gestion. Le fonds de roulement est de 980 102 €. Il a augmenté de presque 260 000 € par rapport à 2022 tout comme sa trésorerie. À noter que ce résultat est majoré de la provision d'un montant 29 605,52 € qui avait été opérée en 2022 correspondant au solde de la subvention FEDER 2020 craignant de ne pas la percevoir et qui a finalement été versée en 2023, après un gros travail de justification. De plus, il ne tient pas compte de loyers et de charges locatives que la structure n'a jusqu'à présent pas à supporter du fait de ses partenariats (la Ville d'Autun pour le siège social, le PNRM pour les locaux de Saint-Brisson, la Ville de Chalon pour le local à Chalon-sur-Saône et le CENB pour le local de La Charité sur Loire) ni d'un directeur à temps plein (directeur à temps partiel jusqu'au 31/12/2023).

Point à noter pour les années futures, un directeur à temps plein à compter du 1er janvier 2024 et la poursuite du travail afin de trouver une bâtisse permettant de regrouper les équipes de Saint-Brisson et Saulieu.

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

Nous devons réglementairement affecter le résultat de l'exercice 2023 à notre compte de bilan qui sera la photographie de notre patrimoine au 1er janvier 2024. Pour ce faire nous vous proposons de voter les deux résolutions suivantes :

- Première résolution :

Acceptez-vous l'affectation du résultat de l'exercice **190 446,29 €** au compte de « Réserves statutaires » ?

- Deuxième résolution :

Au 01/01/2023 le compte de Réserves conventionnelles pour fin de contrat de travail s'élevait à **145 989,79 €**. Pendant l'exercice 2023, d'une part il a été provisionné de nouveaux droits acquis, d'autre part il a été diminué des indemnités payées en fin de contrat de travail. Au 31/12/2023 il est d'un montant de **173 750,18 €** soit en augmentation de **27 760,39 €**.

Acceptez-vous de diminuer le compte de « Réserves statutaires » de ce montant afin de l'intégrer au compte de Réserves conventionnelles ?

Rapports du Commissaire aux comptes

M. Sylvain Tramoy, commissaire aux comptes, présente ses rapports en visio-conférence, rapports qui certifient que les comptes sont réguliers et sincères.

Rapport d'activités

La parole est donnée à Daniel Sirugue pour la présentation de l'équipe, de ses activités en 2023 et des partenaires de la SHNA. Il rappelle les objectifs de l'OFAB et donne la répartition selon les thématiques et les types d'actions des 30 000 h de travail des 22 salariés qui constituaient l'équipe (19,09 Equivalent temps Plein) sur cette période répartis sur 4 sites (Saint-Brisson, Saulieu, Chalon-sur-Saône et La Charité-sur-Loire) en plus du siège social à Autun. Quelques actions sont présentées plus en détail par les salariés.

➤ STRATÉGIE D'ÉCHANTILLONNAGE POUR LE SUIVI DES CHIROPTÈRES (réfèrent : Alexandre CARTIER) – CEFE de Montpellier, CNRS, OFB

Le suivi des effectifs de chiroptères sur leurs sites d'hibernation repose en général sur des comptages réalisés par de nombreux bénévoles et professionnels dans des cavités naturelles ou d'origine anthropiques. Cependant ces moyens humains sont bien souvent insuffisants pour suivre chaque année l'intégralité des sites connus à l'échelle d'un département ou d'une région. La sélection de sites à suivre pour évaluer des tendances de population se base alors bien souvent sur des critères subjectifs tels que les effectifs d'une espèce, l'accessibilité et la proximité des sites etc. L'absence de mobilisation de plan d'échantillonnage spatial (combien de sites, sélectionnés comment) et temporels (quelle fréquence) rigoureux pour sélectionner ces sites peut alors conduire à des estimations de tendances des effectifs biaisées et/ou imprécises. Ces questions d'échantillonnage ont de fait rarement été abordées jusqu'à présent pour ces espèces qui présentent à la fois des effectifs très variables entre sites et très variables dans le temps. Le travail réalisé visait à proposer la définition de plans d'échantillonnage spatiaux et temporels en Bourgogne pour le futur suivi des sites hivernaux de chiroptères.

La Bourgogne a une forte responsabilité en termes de conservation des Chiroptères car plus de 20 000 individus sont recensés en période hivernale dont la majorité sont des espèces de l'annexe II de la Directive habitats. La Société d'histoire naturelle d'Autun-Observatoire de la Faune de Bourgogne (SHNA-OFAB) coordonne ces suivis depuis plus de 25 ans. Les comptages sont réalisés par un réseau de bénévoles (Groupe Chiroptères Bourgogne). Dans le cadre de ce travail, les données de comptages des différentes espèces collectées entre 2000 et 2019 ont été mobilisées pour définir quels plans d'échantillonnage seraient les plus adaptés.

Une nouvelle approche de modélisation a permis d'estimer les taux de croissance des populations locales qui fonctionnent en métapopulation (l'ensemble des sites de Bourgogne). Ces taux de croissance locaux des espèces sont alors conditionnés par la croissance globale de l'ensemble des sites constituant la métapopulation. Cette démarche permet de prendre en compte le fait que les sites d'hibernation sont potentiellement interconnectés entre eux, avec des événements de dispersion possibles d'individus entre ces sites d'une année sur l'autre. Après avoir appliqué ce modèle aux séries temporelles de comptages complètes, il a été testé plusieurs plans d'échantillonnage spatiaux (tirages d'un nombre croissant de sites, selon plusieurs modalités de tirage) et temporels (tirage d'une année sur deux ou d'une année sur trois) en comparant la précision et le biais de ces taux de croissance estimés.

Il en ressort qu'il est important d'échantillonner préférentiellement les sites à forts effectifs, et ce, pour la majorité des espèces. Il est montré également l'importance d'échantillonner au moins 100 sites pour deux espèces (Petit rhinolophe *Rhinolophus hipposideros* et Murin de Natterer *Myotis nattereri*). Pour les autres espèces, il est possible de réduire l'effort d'échantillonnage à 70 sites. Les analyses montrent aussi qu'il est possible d'échantillonner les sites une année sur deux pour la plupart des espèces, voire une année sur trois pour deux espèces (Grand rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum* et Murin à oreilles échanquées *Myotis emarginatus*).

Sur la base de ces résultats, un tirage de 127 sites à suivre une année sur deux a été fait, en sélectionnant préférentiellement les sites abritant de forts effectifs. Une première moitié de ces sites sera suivi au cours de l'hiver 2024. L'objectif de ce travail est également qu'il soit réutilisé dans les autres régions françaises.

➤ ACTIONS DE CONSERVATION 2023 (réfèrent : Paul HUREAU) – La Salamandre

En 2022, un appel à projet de La Salamandre est paru afin de soutenir des projets de conservation et protection de sites. La SHNA-OFAB a été retenue afin de mettre en protection la mine d'Alligny-en-Morvan, site d'hibernation pour une centaine d'individus de Petits rhinolophes. Les sites souterrains du Morvan sont des sites assez rares car la géologie n'est pas favorable à des gouffres naturels. Il apparaissait donc essentiel de protéger cette cavité. Les financements obtenus par La Salamandre, la mairie d'Alligny-en-Morvan ainsi que le temps dédié de la SHNA-OFAB ont permis d'accompagner et financer la pose de grille par l'entreprise Faune Conservation durant 3 jours de chantier au printemps 2023. Une réussite avec des effectifs toujours en hausse après l'hiver 2023-2024.

➤ OISEAUX À ENJEUX DU MORVAN - Compléments inventaires pré-SNAP (référente : Cécile DÉTROIT)

Les espèces ciblées pour cette action sont les espèces patrimoniales à enjeux du Morvan, à savoir :

- Les espèces de la directive oiseaux et menacées qui présentent des enjeux importants dans le Morvan,
- D'autres espèces menacées et patrimoniales, pour lesquelles le Morvan constitue un territoire d'accueil important
- Des espèces dont le statut de menace est incertain mais qui sont inféodées à des milieux soumis à des pressions importantes (milieux humides).

Les actions sur l'avifaune à enjeux ont été poursuivies, avec les principaux axes suivants :

- compléments d'inventaires sur les zones pré-identifiées comme à enjeux pour les espèces cibles dans la poursuite du travail engagé en 2022.
- Intégration des données à la Bourgogne Base Fauna (BBF).

Les compléments d'inventaires se sont concentrés sur 2 zones qui ont déjà été identifiées comme à enjeux pour la Cigogne noire et le Milan royal, selon les mêmes méthodes que celles employées en 2022 (parcours et points d'observations réalisés pour couvrir un maximum de surface pouvant accueillir potentiellement ces espèces : points fixes hauts et parcours en voiture le long des zones de nourrissage potentielles de la Cigogne noire) :

- Le Nord Morvan pour le Milan royal, dans le but de préciser la taille de ce noyaux de population nicheur et de délimiter un périmètre : comme en 2022 un repérage des

couples a été réalisé au cours de 3 sorties au mois de mars, puis les recherches de nids ont été réalisées lors de 6 sorties en mai et juin.

- Le Sud Morvan pour la Cigogne noire, en ciblant 1 site où la nidification a été découverte l'année précédente, et d'autres secteurs à proximité où des indices de nidification possibles ont été trouvés : des premiers repérages lors de l'arrivée des adultes nicheurs sur leurs lieux de nidification ont eu lieu au cours de 2 journées fin mars-début avril, puis des compléments ont été réalisés en mai.

➤ PREMIÈRE ANNÉE DE SUIVI DE LA POPULATION DE LÉZARD VIVIPARE - RNR des Mardelles de Prémery (réfèrent : Vincent VILCOT) – ONF, RN Mardelles Prémery

La Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Mardelles de Prémery est composée d'un dense réseau de points d'eau et zones humides, dont beaucoup présentent un caractère tourbeux. Parmi ce réseau, la tourbière et certaines mardelles dont les berges sont bien ensoleillées, ainsi que leurs abords immédiats, forment des habitats favorables et utilisés actuellement par le Lézard vivipare, un reptile inféodé aux milieux frais voire humides et considéré vulnérable sur la liste rouge bourguignonne. Cette espèce étant extrêmement rare en Bourgogne en dehors du Morvan, cet isolat de population représente l'un des enjeux forts de la RNR et plus largement un enjeu régional. Des constats de dégradation des habitats notamment par des phénomènes de fermeture des milieux et de difficultés croissantes à contacter l'espèce ont été faits par les gestionnaires du site au cours des années 2000. Le réchauffement climatique est aussi une menace avérée et de plus en plus prégnante. La connaissance de l'évolution de la population de Lézard vivipare apparait donc comme une des priorités, de façon à produire des indicateurs pertinents pour l'évaluation de la RNR mais également des données permettant d'ajuster les modes de gestion. Une pré-étude menée en 2022 a permis d'élaborer un protocole de suivi en « site occupancy » basé sur le protocole POP Reptiles et ajusté de celui utilisé sur la RNR des tourbières du Morvan, afin de s'adapter au contexte particulier de la RNR des Mardelles de Prémery. Le plan d'échantillonnage spatial s'appuie sur 30 placettes de 10*10m définies à partir des zones tampon de 20m entourant la tourbière et les mardelles de la réserve ou sont concentrés les lézards. L'échantillonnage appliqué est semi-aléatoire pour cibler le suivi sur les quelques zones favorables à l'espèce, qu'elle y soit connue ou pas. En 2023, au cours des 3 passages de cette première année de suivi, le Lézard vivipare a été détecté, avec de faibles effectifs, sur 12 placettes, soit 40% des placettes échantillonnées. Ce suivi, qui a pour but de mesurer les tendances d'évolution de la population, a également permis de confirmer la présence de cette espèce au sud de la D2 en limite ouest et sud de la RNR. Les premières analyses statistiques montrent que le protocole semble robuste, le nombre de placettes suffisant et le taux de détection correct.

➤ LES MÉCONNUS de Bourgogne-Franche-Comté (réfèrents : Quentin BARBOTTE, Magdalena BRUGGER) – FEDER, CBN-ORI, CBNBP

L'année 2023 marque le début du programme « Les Méconnus de Bourgogne-Franche-Comté » qui vise à faire progresser et homogénéiser la connaissance jugée lacunaire dans la

région de 4 groupes taxonomiques : les mollusques, les orthoptères, les mousses et les champignons. Ce projet de trois ans est mené en partenariat avec le CBNFC-ORI et le CBNBP, et la SHNA-OFAB a été missionnée pour coordonner et améliorer la connaissance des mollusques et des orthoptères des 4 départements bourguignons. Les inventaires salariés et observations bénévoles ont permis en cette première année de recenser 61 espèces d'orthoptères et à minima 60 espèces de gastéropodes. Trois formations orthoptères ont également été proposées dans le but de mobiliser la communauté naturaliste de la région et plusieurs communications autour des orthoptères et des mollusques ont pu être réalisées.

➤ LES LÉPIDOPTÈRES NOCTURNE - RNR des Tourbières du Morvan (réfèrent : Quentin BARBOTTE)

Les papillons de nuit, notamment les espèces sténoèces, sont de bons indicateurs de la qualité des milieux naturels. Les connaissances sur ce groupe faunistique sont très lacunaires au moment de la création de la Réserve naturelle régionale des tourbières du Morvan. Tout au long de la durée du premier plan de gestion, des inventaires ciblés sur les papillons de nuit sont réalisés pour combler ce manque de connaissances, sur les tourbières, prairies paratourbeuses et étangs de la réserve. L'année 2023 marque la fin du premier plan de gestion. Trois chasses de nuit ont été réalisées afin de compléter les connaissances sur le cortège global des habitats d'intérêt. Douze nouvelles espèces pour la réserve ont pu être notées portant le nombre total d'espèces recensées à 297. Une analyse du cortège recensé est réalisée à partir d'un cortège d'espèces indicatrices de milieux humides

➤ PRA PAILLONS DE JOUR - PRA ODONATES 2021-2030 (réfèrents : Magdalena BRUGGER, Quentin BARBOTTE) – DREAL, CRBFC

L'animation des deux plans régionaux d'actions est assuré côté Bourgogne par la SHNA-OFAB (et côté Franche-Comté par le CBNFC-ORI). Cette animation s'est poursuivie en 2023 avec notamment la présentation et la validation de ces plans régionaux d'actions au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel. Les premiers comités de pilotage se sont aussi tenus et la lettre d'information n°9 a aussi été rédigée. Sur le volet libellules, nous avons aussi participé au 2° comité de pilotage du plan national d'action.

➤ LES COLÉOPTÈRES DES PELOUSES (réfèrent : Mathurin CARNET)

En 2023, un protocole standardisé a été testé sur les pelouses bourguignonnes dans l'objectif de rechercher des espèces de coléoptères considérés comme à enjeux pour ces habitats. Le protocole est composé d'une recherche active (fauchage de la végétation et battage de la strate arbustive) et d'une recherche passive (pièges Barber). Ces recherches ont été appliquées sur la période mai-juin. Notre inventaire s'est montré peu efficace pour détecter les espèces ciblées mais a permis de contacter de nombreuses autres espèces intéressantes dont certaines nouvelles pour le territoire.

- ATLAS DE BIODIVERSITÉ (INTER)COMMUNALE EN BOURGOGNE - État d'avancement des projets (référents : Margot GORTAIS, Maxime JOUVE)

Mieux connaître la faune, la flore et les habitats de son territoire, aider les habitants et élus à s'approprier cette biodiversité et à la favoriser au quotidien comme dans les projets d'aménagement, tels sont les objectifs portés par la démarche d'Atlas de la biodiversité communale (ABC) et intercommunale (ABI). En 2023, ce sont 11 projets sur lesquels la SHNA-OFAB s'est mobilisée.

La conclusion de certains projets

5 atlas se sont conclus au second semestre de l'année 2023 :

- l'ABC d'Autun (71) sur lequel la SHNA-OFAB a réalisé des inventaires, et a par ailleurs proposé des sciences participatives et des animations scolaires et grand public ;
- l'ABC d'Épertully (71) dont les inventaires ont été assurés par notre association et Hervé Bouard ;
- l'ABI des Bertranges (58), projet multi partenarial porté par la communauté de communes et ayant impliqué la SHNA-OFAB, le Conservatoire d'espaces Naturels de Bourgogne (CENB), le Conservatoire Botanique du Bassin Parisien (CBNBP) et Nature Nièvre.
- l'ABI Puisaye-Forterre (89) où SHNA-OFAB, CENB, CBNBP, Fédération de pêche de l'Yonne, Ligue de Protection des Oiseaux de Bourgogne-Franche-Comté (LPO BFC), Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Pays de Bourgogne et Corydalis ont mutualisé leurs compétences respectives pour mener inventaires et animations.
- l'ABC de Semur-en-Auxois (21) : la SHNA-OFAB s'est focalisée sur des inventaires et animations portant sur les chauves-souris du bâti.

Sur ces projets, l'année 2023 a ainsi été consacrée à l'analyse des données récoltées lors des inventaires déclinés en 2022, puis à l'élaboration de livrables synthétisant les connaissances et les enjeux identifiés sur ces territoires.

D'autre part, 4 projets initiés en 2021, en 2022 et en 2023 ont été dédiés au temps des inventaires et animations, et entrent maintenant dans une phase d'analyse des données et des enjeux :

- L'ABC de Nevers (58), où la SHNA-OFAB s'implique aux cotés de la LPO BFC, de la Maison de l'Environnement entre Loire et Allier (MELA) et de Nature Nièvre ;
- L'ABC de Coulanges-les-Nevers (58) où, comme à Nevers, la SHNA-OFAB a décliné des inventaires sur la faune hors Oiseaux, des animations grand public et des enquêtes participatives ;
- L'ABI de la communauté de communes Sud Côte chalonaise (71) piloté par la collectivité sur lequel SHNA-OFAB et LPO BFC sont impliquées.
- L'ABI de la confluence Saône-Ognon (21, 39 et 70), territoire à cheval entre la Bourgogne et la Franche-Comté piloté par le Syndicat Mixte Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon (SMAMBVO). Ce projet implique CEN FC et CEN B, CBNFC-ORI, LPO BFC, Agence Régionale de la Biodiversité et Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères.

Les conclusions de ces 4 projets sont attendues au premier semestre 2024. Les ABC de Cosne-Cours-sur-Loire (58) et de Louhans (71), lancés depuis l'été 2023 et sur lesquels la SHNA-OFAB est partenaire et apportera son expertise sur la faune (hors Oiseaux), vont commencer la phase de prospections naturalistes et d'animation locale à la rentrée 2024.

➤ **OUVRAGES D'ART (référénts : Paul HUREAU, Damien LERAT, Justine COLINET)**

En 2023, plus de 30 ouvrages ont fait l'objet d'expertises chiroptères sur les départements de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne qui subventionnent la SHNA-OFAB. Plusieurs ouvrages avec présence d'individus ont fait l'objet de colmatage à l'envol - intervention de nuit. 2 dossiers chantiers d'ampleur courent sur les prochaines années, le Pont de Bassou (89) avec un enjeu pour la Noctule commune, colonie de mise bas et d'hibernation qui est en projet de démolition ainsi que l'ouvrage de Cézy (89) avec la préservation des pièces internes des piles du pont. Ces deux ouvrages sont remarquables en Bourgogne par leurs contraintes techniques, leur longueur ainsi que la faune qu'ils abritent. Une formation a également été dispensé au CD89, unité du Nord de l'Yonne afin de maintenir la veille sur les espèces à enjeux des ouvrages d'art auprès des agents des route.

En 2023, presque 200 ouvrages d'arts ont fait l'objet de diagnostics vis à vis de leur dangerosité pour la loutre sur un total de plus de 1000 ouvrages diagnostiqués depuis le début du programme en 2017. La plus grande partie diagnostiquée se trouve sur le bassin-versant de la Grosne (affluent de la Saône) en Saône-et-Loire. Ce sont 17 ouvrages qui ont été identifiés comme à risque très fort pour l'espèce cette année (sur un total de 53 depuis le début du programme) et 25 ouvrages identifiés comme à risque fort (sur un total de 111 depuis le début du programme).

Suite à ces sessions de prospections sur le terrain qui ont permis d'attribuer des notes de risque aux ouvrages d'arts, un porté à connaissance sous forme d'un second bilan des diagnostics de ponts en faveur de la Loutre d'Europe a été transmis à chaque département. Ce document vise à orienter les département vers une meilleure prise en compte de l'espèce en intégrant des aménagements de type "banquette à loutre" lors des travaux de réfection des ouvrages par exemple. Ainsi en 2023, 7 banquettes à loutre ont été installées en Bourgogne afin de faciliter les déplacements de l'espèce sur le territoire.

Concernant la répartition de la loutre en Bourgogne, la dynamique de recolonisation suit son cours. L'espèce a été largement détectée au sud de la Saône-et-Loire sur la Grosne et continue sa progression sur le front de recolonisation à l'ouest de la Côte-d'Or où elle a été détectée pour la première fois sur l'Armançon depuis l'amorçage de son retour à la fin des années 2000. Elle a également été de nouveau détectée sur la Vanne au nord du département de l'Yonne et continue sa progression en aval de l'Yonne et du Serein. On peut ainsi espérer une reconnexion des populations bourguignonnes avec celles venues de l'Aube dans les prochaines années.

- SUIVI DE LA LOUTRE En Bourgogne (référénts : Damien LERAT, Clément GILARD, Justine COLINET)

De nouveaux secteurs de présence ont été notés sur la Grosne et plusieurs petits affluents en Saône-et-Loire et en aval du Serein et de l'Yonne dans le département de l'Yonne avec une possible connexion avec la population de la Vanne originaire de l'Aube.

- SOS FAUNE (référénts : Cécile DÉTROIT, Paul HUREAU, Paul BRUNOD)

Le SOS faune et habitats d'espèces a comptabilisé **plus de 160 sollicitations en 2023**. Elles concernent en majorité comme chaque année le groupe des chauves-souris, avec pour plus de la moitié des problématiques de cohabitation en milieu bâti. On retrouve cette année ce type de sollicitations pour les autres groupes (cohabitation avec les hirondelles en milieu bâti, présence de serpent aux alentours des habitations). La faune blessée et le relais vers les centres de soins ont pris moins d'importance cette année grâce à une meilleure communication sur les centres de soins, ce qui explique en partie la baisse des sollicitations constatée. Les alertes pour des cas de destruction d'espèce et/ou d'habitat ont toutefois été plus nombreuses en 2023 (destruction du pique-prune et de son habitat, travaux de coupe de ripisylve dans un secteur occupé par la Loutre, arrachage de haie, remblais de zone humide, travaux forestiers sur un APB écrevisses...) et le relais aux services de l'état, les cas d'espèces exotiques, les demandes d'expertise sur divers projets et pratiques impactants (nids d'hirondelles de fenêtre, travaux sylvicoles sur des cours d'eau, abattage d'arbres abritant *Cerambyx cerdo*...), les appuis aux services de l'état dans le cadre des projets de rénovation énergétiques et pour accompagner des procédures dans le cadre de destruction d'espèce ou d'habitat, l'accompagnement de demande de travaux et de mise en œuvre de mesures compensatoires ainsi que les demandes de conseil pour améliorer l'accueil de la faune, ont également été traités en 2023 sur l'ensemble de la Bourgogne.

- OPÉRATIONS HAVRE DE NATURE - Avancement des opérations Refuge mare, Refuge pour les chauves-souris et Havre de paix pour la Loutre (référente : Lisa LEPRÊTRE)

Les opérations Refuge sont des outils de protection de la faune sauvage à large diffusion. Il s'agit de conventionnements engageant les signataires au respect de règles de gestion favorables aux espèces/milieus ciblés, un accompagnement technique est fourni, de la sensibilisation et de la communication sont réalisées à large échelle. 3 types de Refuges sont mises en œuvre en Bourgogne par la SHNA. Deux opérations nationales coordonnées par la SFEPM et relayées par la SHNA : le refuge pour les chauves-souris et le havre de paix pour la Loutre. Sur le même modèle, la SHNA a créé le refuge mare.

- **Refuge mare** – Conservation, mares, refuge, RMB, convention

On estime qu'il existe plus de 40 000 mares en Bourgogne, assurant de nombreuses fonctions dont celle d'habitats à haute diversité biologique. Ces milieux disparaissent et leur biodiversité est fortement impactée, dont certaines espèces patrimoniales à forts enjeux comme le Triton crêté. Le « Refuge mare » est un conventionnement permettant de protéger les mares via : des

engagements de gestion favorable, un accompagnement technique, de la sensibilisation et de la communication. Les conventionnements se concentrent principalement sur l'Yonne, la Côte-d'Or et la Nièvre et font l'objet d'une communication régulière. Fin 2023, les 31 signatures de l'année amènent à 239 refuges signés en Bourgogne, soit 609 mares privées et publiques !

- **Refuge pour les chauves-souris** – Conservation, chiroptères, refuge, convention, SFPEM

Les chauves-souris sont des mammifères protégés dont les populations sont fortement menacées par les activités humaines. En parallèle d'autres actions de conservation, le refuge pour les chauves-souris constitue un outil de protection de ces espèces menacées via un conventionnement qui engage les signataires à respecter des règles de gestions favorables. Il apporte un accompagnement technique sur la gestion pour favoriser la présence des chiroptères, il permet de communiquer à large échelle et de sensibiliser un large public. En 2023, 19 nouveaux refuges ont été signés. En tout, 193 conventions sont en place en Bourgogne, en partenariat avec des signataires privés comme publics.

- **Havre de paix pour la Loutre** - Conservation, loutre, refuge, convention, SFPEM

La Loutre d'Europe est un mammifère semi-aquatique autrefois bien présent et qui a quasiment disparu de la région dans les années 1980-90. Aujourd'hui, l'espèce est en expansion et recolonise les cours d'eau et plans d'eau bourguignons. Le Havre de paix pour la Loutre apporte une protection via un conventionnement qui engage le signataire à respecter des règles de gestions favorables sur les habitats potentiels ou avérés de l'espèce. Il apporte un accompagnement technique sur la gestion à effectuer, permet de communiquer et de sensibiliser. En 2023, 6 Havres de paix ont été signés. En tout, 29 conventions sont en place en Bourgogne.

➤ RESTAURATIONS DE MARES (référente : Lisa LEPRÊTRE)

Les mares, milieux très riches en biodiversité, disparaissent et se dégradent, impactant fortement les populations d'amphibiens patrimoniaux. Les données de la BBF permettent d'identifier les secteurs prioritaires (enjeux forts, densité importante de mares) pour mener des actions de conservation. Plusieurs programmes de restauration de mares sont menés depuis 2016, en partenariat avec des maîtres d'ouvrage (contrats de rivières notamment). 8 ont été débutés ou poursuivis en 2023. Depuis 2022, la SHNA-OFAB est désormais maître d'ouvrage sur les territoires dépourvus de partenaires compétents. Au total, près de 870 mares ont été diagnostiquées, 390 restaurées. Ce type d'action prend de l'ampleur avec ces projets qui se poursuivent et de nouveaux à venir. Ces habitats rendus favorables permettent à nouveau la reproduction de milliers d'amphibiens dont des espèces patrimoniales menacées.

➤ LES GROUPES NATURALISTES (référents : Paul HUREAU · Mathurin CARNET · Justine COLINET · Éva GARCIA)

Depuis 28 ans, le Groupe Chiroptères Bourgogne (GCB) animé par la SHNA-OFAB, rayonne dans l'ensemble de la région Bourgogne. Fort d'un réseau de 80 personnes actives sur la thématique, les bénévoles se relayent toute l'année sur à minima une vingtaine d'actions de terrain diverses et variées. Inventaires hivernaux en souterrain, inventaires estivaux dans le bâti, réseau "SOS chauves-souris", sessions acoustiques, captures scientifiques... sont autant d'actions où les bénévoles se forment et nous soutiennent afin de mener à bien les vastes opérations de terrain.

Le Groupe Invertébrés Bourgogne rassemble 82 bénévoles et a organisé 15 sorties en 2023.

Le Groupe Loutre Bourgogne (15 membres) a dû reporter les sorties prévues en 2023.

Relance du groupe Reptiles et Amphibiens de Bourgogne en 2023 avec 47 membres à ce jour.

Ses activités :

- Amélioration des connaissances herpétofaune de Bourgogne ;
- Terrain : prospections de sites, espèces à enjeux, inventaires variés ;
- SOS Amphibiens et SOS Reptiles ;
- Suivis POP Amphibiens et POP Reptiles.

1 réunion de lancement le 09/09/2023

Formations (en salle et visio) :

- 2 formations écologie et identification des amphibiens (une anoures, l'autre urodèles)
- 1 formation SOS Reptiles
- 1 formation Reptiles (écologie et identification) aura lieu à l'automne 2024.

Les sorties :

- 1 sortie lézard vivipare à Brassy le 11 mai avec 4 personnes,
- la sortie couleuvre vipérine a dû être repoussée,
- 1 sortie vipère à venir courant mois de juin
- Création d'un DRIVE de partage des ressources sur internet, photos, document d'identification, etc...

➤ LA BOURGOGNE BASE FAUNA - La base de données bourguignonne au service de la nature (Référent : Nicolas VARANGUIN)

La SHNA poursuit l'animation et la gestion de son outil phare, créé en 2004, la Bourgogne Base Fauna. Cette base métier est l'échelon essentiel qui permet la centralisation, la gestion, la validation scientifique et l'analyse des données produite par les salariés de l'association, ses bénévoles, le grand public (via les sciences participatives) et les structures partenaires. Elle permet également la remontée des données vers le geovisualiseur et la plateforme régionale SINP (Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine Naturel) SIGOGNE, puis vers le SINP national géré par le MNHN, la SHNA étant identifiée comme structure chef de file sur la faune en Bourgogne (hors poissons/oiseaux) dans cette organisation.

➤ LA BOURGOGNE BASE FAUNA - E-Observations (Référénts : Samy MEZANI, Cécile DÉTROIT)

La centralisation des données dans la BBF, issue de la saisie par les salariés ou l'incorporation de fichiers et autres bases de données (dont les données d'E-observations) a été assez dynamique en 2023 et l'on peut noter un important travail d'intégration des données faunistiques de notre partenaire, le CEN Bourgogne. Le nombre de données est de 1 814 862 (des données de l'EPOB pour lesquelles la SHNA n'a pas droit d'usage, ont été retirées du fichier central de données et sont stockées en archives dans un fichier de sauvegarde, d'où la diminution apparente du nombre de données par rapport à fin 2022). Près de 8 000 espèces ont désormais fait l'objet d'au moins une mention soit quasiment 300 de plus que fin 2022. Toutes ces données ont été produites par 10 856 observateurs, historiques ou contemporains. Enfin, le jeu de données est composé en grande majorité toujours par des données ornithologiques (1 048 622 données, soit 350 000 de moins environ avec le stockage des données sans droit d'usage dans un fichier indépendant) mais l'augmentation la plus marquée concerne toujours, comme ces dernières années, la classe des insectes (431 233 données) qui est la seconde classe la plus représentée dans la BBF, suivis des mammifères, poissons, reptiles puis gastéropodes.

E-Observations est l'outil de saisie en ligne et de sciences participatives lancé en 2009 par la SHNA. Le premier outil de ce type en Bourgogne ! Il est disponible sur le site internet de la SHNA-OFAB. Avec 39 810 données saisies en 2023, on atteint un nouveau record (38 133 données en 2022, soit 4,4% d'augmentation). Avec 728 contributeurs en 2023 (quasiment 10% d'augmentation par rapport à 2022) on atteint un niveau record de 444 nouveaux contributeurs, liés en partie aux enquêtes participatives qui ont particulièrement bien fonctionné auprès du grand public (ex : argiope et hérisson sur les routes). La classe des insectes est encore largement majoritaire, avec 26 583 (66% des données) et une dynamique toujours positive, avec une progression de quasiment 20% par rapport à 2022. Le nombre de taxons saisis est similaire à celui de 2022 (légère baisse pour le nombre d'espèces validées). Plus de 80% du nombre de taxons saisis font partie de la classe des insectes. Les autres classes majoritaires de la partie restante sont les oiseaux, les arachnides (dont le nombre de taxons saisis en 2023 a fortement augmenté, avec 125 en 2023 contre 30 en 2022), les mammifères et les gastéropodes.

➤ MÉDIATION SCIENTIFIQUE ET ANIMATIONS (référente : Camille LAUR)

Une Aire Terrestre Educative est une zone terrestre de petite taille (parc urbain, friche, forêt etc.) qui devient le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement pour des élèves du CM1 à la 3e, leur enseignant et leur référent (un acteur de la sphère de l'éducation à l'environnement). En se réunissant sous la forme d'un "conseil des élèves", ils réfléchissent et prennent toutes les décisions concernant leur Aire Terrestre Éducative. C'est l'occasion pour eux de découvrir leur territoire et ses acteurs dans le cadre d'un projet d'éducation à l'environnement durant lequel ils développent les compétences du programme scolaire.

Deux classes de 6e du collège Jean Rostand à La Machine (58) ont initié sur l'année scolaire 2022-2023 un projet d'Aire Terrestre Éducative. Accompagnés de leur professeure de Sciences de la Vie et de la Terre, Juliette Riboli, et de leur référente, Camille Laur, les élèves ont choisi le Bois des Sœurs comme Aire Terrestre Éducative. C'est un site communal dont une partie est aménagée (jeux pour enfants, bancs, équipements sportifs etc.) et une autre est formée d'un bois où il y a peu d'interventions humaines. Au cours de 8 séances réparties tout au long de l'année scolaire, les élèves ont pu faire l'état des lieux de leur site afin d'en découvrir et connaître les caractéristiques (situation géographique, étude du sol, recherche de traces et indices de présence d'animaux, identification des essences d'arbres etc.). Ainsi, grâce à cet état des lieux, ils ont pu faire émerger des problématiques, en lien avec les éléments et les acteurs du territoire, qui leur permettra d'envisager diverses actions pour favoriser et/ou maintenir la biodiversité de leur Aire Terrestre Éducative. Ce projet s'est prolongé au cours de l'année scolaire 2023-2024, avec un approfondissement sur les chiroptères au vu du contexte local. Ce projet est soutenu par l'Office Français de la Biodiversité, le Conseil Départemental de la Nièvre et l'académie de Dijon.

Validé en 2023, le projet n'a démarré qu'en début 2024 avec les animations réalisées / en cours en partenariat avec la SHNA : diagnostic de site, étude des oiseaux du site, découverte de la mare et ses habitants... Deux séances sont également prévues en début d'années scolaire 2024-2025.

La SHNA a également participé à l'Aire Terrestre Éducative mise en place par l'école Bouteiller d'Autun, David Beaudoin, Yves Claudot et Dominique Chabard ayant accompagné les élèves pour les aider à déterminer les différents espèces d'arbres sur leur sentier botanique.

➤ COMMUNICATION (référente : Guylaine DEFAIL)

La Société d'Histoire Naturelle d'Autun, née en 1886, a pour but de contribuer au progrès des sciences naturelles et d'en propager le goût à tous. Avec la mise en place de l'Observatoire de la faune de Bourgogne en 2000 et les différentes actions menées, l'association a souhaité développer la sensibilisation et la transmissions des savoirs naturalistes avec la création d'un poste dédié à la vie associative et ses travaux. Ce poste est autofinancé pour partie.

En 2023, la SHNA-OFAB a mis à jour certains de ses outils de communication. Elle a réalisé différentes affiches et flyers pour les différentes animations proposées, et son Exposition champignons annuelle ; un quiz de sensibilisation sur les Chauves-souris, 8 aides à la détermination, 5 bilans d'enquête, 1 mini bilan d'enquête, 9 nouvelles notes "C'est le moment", 21 actualités sur son site internet. Elle a poursuivi le développement de sa page Facebook avec 136 publications. Elle a continué de développer ses relations avec la presse en envoyant 11 communiqués, et en répondant aux diverses sollicitations, notamment 10 interviews pour France Bleu Bourgogne.

Elle a organisé ou participé à plus de 100 animations/événements tout au long de l'année.

L'association a également continué d'entretenir sa relation avec ses sociétaires, notamment via l'envoi de 6 infolettres présentant ses activités.

Les supports et informations ont essentiellement été diffusés sur les cinq canaux principaux : le site internet, la page Facebook, l'infolettre, la presse et les outils de Bourgogne-Franche-Comté Nature.

Relation presse - 11 Communiqués de presse :

1. Les libellules de Bourgogne-Franche-Comté - Ciné-conférence samedi 4 février 2023 de 14h30 à 17h Maison des associations 5 rue Guynemer · 71200 Le Creusot
2. Les amphibiens sont sur les routes ! Aidez-nous à connaître leurs lieux de passage pour mieux protéger ces espèces menacées.
3. Moins de 15 jours pour participer à l'enquête sur les premiers papillons de l'année La science participative au service de l'étude des papillons de Bourgogne !
4. Du 19 au 22 avril, participez aux Journées Scientifiques de la SHNA-OFAB
5. Enquête participative sur l'Alyte accoucheur, un petit crapaud remarquable à tout point de vue
6. Enquête participative sur le Lézard vert : un reptile reconnaissable entre tous
7. 137e assemblée générale de l'association au Muséum d'histoire naturelle Jacques de La Comble d'Autun
8. Participez à l'enquête sur l'Argiope frelon, pour nous aider à connaître la répartition de cette araignée dans la région
9. La Société d'histoire naturelle d'Autun-Observatoire de la faune de Bourgogne et la commune d'Alligny-en-Morvan vous invite à l'inauguration de la mise en tranquillité d'un site d'hibernation à chauves-souris - Vendredi 15 septembre 2023 20h · Salle des fêtes La Tarenne · Alligny-en-Morvan (58)
10. Vous avez vu un hérisson sur la route ? Signalez-le-nous !
11. Exposition champignons d'Autun (71) : 75 ans de voyage au cœur de l'automne

Outils d'animation des réseaux d'observateurs :

- 8 aides à la détermination :

- « Belette ou Hermine »,
- « Chat... ou chat ? »,
- « Fouine ou Martre des pins ? »,
- « Ma Grenouille brune... est-elle rousse ? »,
- « Mon Lézard vert... est-il vert ? »
- « Loir gris ou Lérot ? »
- « Milan noir ou Milan royal ? »
- « Les Tritomegas »

- 5 bilans d'enquête :

- Bilan d'enquête 2015-2022 « Un Petit rhinolophe dans la cave »,
- Bilan d'enquête 2022 « Argiope frelon »,
- Bilan d'enquête 2026-2022 « Chauves-souris en colonies »,
- Bilan d'enquête 2022 « Courtilière »,
- Bilan d'enquête 2022 « Premiers papillons ».

- 1 mini-bilan d'enquête : Mammifères sur les routes 2022

- 9 nouvelles notes ont été créées en 2023 :

- Notes « C'est le moment » Belette-Hermine
- Notes « C'est le moment » Cigale rouge
- Notes « C'est le moment » Puce des neiges
- Notes « C'est le moment » Enquête Lézard vert
- Notes « C'est le moment » Enquête Tritomegas
- Notes « C'est le moment » Grenouilles brunes
- Notes « C'est le moment » Hérisson sur les routes
- Notes « C'est le moment » Longicornes
- Notes « C'est le moment » Zygènes

Expositions Champignons – organisation ou participations à 3 expositions :

1. À Saint-Brisson (58) les 30/09 et 01/10 dans le cadre de la fête de l'Automne et des associations, avec 179 espèces exposées.
2. Au Creusot (71) les 14 & 15/10 avec la Société d'histoire naturelle du Creusot avec 277 espèces exposées.
3. À Autun (71) pour la 75^e année consécutive avec 260 espèces exposées et environ 300 visiteurs.

➤ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ NATURE - Transmettre pour préserver - Un réseau de 27 membres

- La Revue Scientifique n°37-38 · 2023 - publications de plusieurs articles :
 - le retour du lynx en Morvan ? (bénévole)
 - Le Plan régional d'action en faveur des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté (Quentin Barbotte)
 - Les aménagements possibles en faveur de la loutre (Clément Gilard)
 - 20 ans d'actions du groupe Ecrevisses Bourguignon au service de la protection de l'Ecrevisse à pattes blanches (Damien Lerat)
- Les 19^e Rencontres de BFC Nature (22 et 23 septembre 2023) : Des sols vivants en Bourgogne-Franche-Comté.
 - Amélioration de la connaissance des chilopodes en Bourgogne-Franche-Comté (Mathurin Carnet)

Après cette présentation de l'équipe salariée, le président reprend la parole pour faire le point sur les actions menées par les bénévoles de la société.

➤ Les sorties autunois au bord de l'Arroux se sont poursuivies en 2023 et plus régulièrement sur le début de 2024.

- Les sorties de découvertes des chemins de randonnées en partenariat avec le Conseil de Côte-d'Or se poursuivent. De nouveaux sentiers sont envisagés en 2025.
- Deux ateliers bryologie ont été organisés avec la participation de Michel Boutillon et Joël Minois et un atelier de découverte des lichens avec Françoise Beaudoin.
- La restauration des herbiers a été mise en sommeil en raison de manque de place dans les réserves du muséum et du manque de temps des encadrants. Aude Médina ajoute qu'une extensions des réserves est en cours d'étude.
- Les deux premières journées scientifiques de 2024 ont eu lieu en avril en partenariat avec Bibracte avec pour sujet l'architecture des minéraux et celle des plantes. La dernière journée aura lieu en juillet avec un inventaire flore/faune de la voie verte entre Autun et Dracy-Saint-Loup.
- Après le déménagement du siège social de la rue Saint-Antoine à l'avenue Charles de Gaulle, le nouveau local est en cours d'aménagement. Les travaux d'électricité ont été pris en charge par la mairie et une subvention a été accordée en 2024 pour la réfection des plafonds du 1^{er} étage. Dominique Chabard a commencé à faire le point sur la bibliothèque avec l'objectif de l'ouvrir aux adhérents.

Vote des rapports

Le compte rendu de l'AG 2023 n'ayant pu être mis à disposition des sociétaires, le président ne le met pas au vote.

Ont été votés à l'unanimité par l'Assemblée générale :

- Le rapport moral du président
- Le rapport financier du trésorier pour l'exercice 2023 et les deux résolutions associées
- Le rapport d'activité
- Le quitus au conseil d'administration
- Le renouvellement du mandat de la société AEC (Autun) en tant que commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans.

Clôture de l'AG

Le président remercie toutes les personnes présentes et clôture l'Assemblée générale 2024. Un pot de l'amitié est offert dans la cour du muséum. L'après-midi est consacré à une visite du muséum et de ses réserves guidée par Aude Médina ainsi qu'à la visite du local de l'avenue Charles de Gaulle à Autun dans le cadre des portes ouvertes.



David Beaudoin, président SHNA